

Critères d'exclusion

Les déchets suivants ne sont pas admis à l'UTV HA :

- Déchets radioactifs.
- Déchets réactifs à la roche saline.
- Déchets contaminés par des agents pathogènes de maladies contagieuses.
- Déchets à forte odeur ou déchets malodorants.
- Déchets qui forment des mélanges air-gaz explosibles ou nocifs dans les conditions de stockage données.
- Déchets qui contiennent plus de 15 % en poids de charbon actif.
- Déchets qui, dans les conditions de stockage données, ont tendance à s'auto-enflammer, sont extrêmement ou facilement inflammables, explosibles, explosifs ou comburants.
- Déchets qui dépassent les concentrations limites admises en matière de poussières.
- Les déchets ne doivent pas être valorisés si les tassements dépassent 50 % sous la pression du terrain et sous serrage de tous les côtés.
- Déchets comportant une masse volumique apparente $< 0,5 \text{ g/cm}^3$.

Informations concernant la procédure d'acceptation / notification

- **Le site de valorisation souterraine de Hattorf (UTV HA) est autorisé à accepter des déchets en provenance d'Allemagne, dans le cadre d'un processus privilégié conforme au règlement allemand sur la traçabilité des déchets.**
- Une notification est nécessaire pour les déchets qui ne proviennent pas d'Allemagne.
- Veuillez nous contacter concernant les documents à fournir.
- Le certificat d'acceptation de l'UTV HA se fonde sur la déclaration de déchets remise par le producteur de déchets ainsi que sur les résultats de l'analyse effectuée sur un échantillon représentatif des déchets. L'acceptation des déchets en ce qui concerne leur innocuité sur le plan de la sécurité minière et de la santé au travail ainsi que l'aptitude du point de vue de la mécanique des sols repose sur les avis d'experts émis par des organismes spécialisés reconnus.

Il convient d'informer l'UTV HA par écrit dans les plus brefs délais si des variations importantes surviennent par rapport aux déclarations faites en ce qui concerne la nature, la quantité et la provenance des déchets.

Documents d'accompagnement nécessaires

- Les documents d'accompagnement nécessaires se basent sur la nature et la provenance des déchets ainsi que sur les dispositions légales. **Il convient de les présenter dûment complétés à la livraison. Dans le cas contraire, nous sommes en droit de refuser la livraison.**
- En cas de livraisons depuis l'Allemagne : formulaires d'identification¹, ticket de pesée ainsi que certificat ADR en cas de matières dangereuses.
- Pour les livraisons en provenance de l'étranger la lettre de voiture et le document de mouvement / formulaire d'accompagnement doivent également être fournis.
- **Au-delà des dispositions légales, il faut indiquer sur les documents d'accompagnement la nature et le nombre d'emballages, le mode de livraison ainsi que le code K+S.**
- En l'absence de ticket de pesée, une pesée sera effectuée lors de l'admission. Les frais de pesée seront facturés.

Emballage des déchets

- **Le type d'emballage pour les déchets est défini de manière obligatoire dans le cadre de la procédure d'acceptation / notification.**
- **Chaque emballage doit porter un marquage lisible et durable du code K+S** (hauteur des caractères d'au moins 10 cm, pas sur le couvercle, pas d'étiquettes en papier).
- En cas de matières dangereuses, l'emballage doit répondre aux dispositions ADR et comporter un marquage conforme au règlement allemand GefStoffV relatif aux substances dangereuses, ainsi qu'au règlement CLP.
- **Les Big Bags doivent conserver leur forme, être intacts et propres à l'extérieur.**
- Le Big Bag ne doit pas dépasser de la surface de la palette. (1 500 kg maximum ; hauteur de 1,60 m maximum palette incluse ; le cas échéant décision au cas par cas après consultation préalable du site).
- La température maximale des déchets ne doit pas dépasser 50°C lors de livraisons en Big Bags
- Vous trouverez dans les pages suivantes des détails concernant les types d'emballages.

¹ Conformément aux règlements d'acceptation, les formulaires d'identification doivent être tenus sous forme électronique pour les déchets dangereux

Livraison des déchets

Adresse de livraison :

UTV Hattorf
Nipper Straße 33
D-36269 Philippsthal

Horaires de réception des déchets emballés

Du lundi au vendredi : entre 5h30 et 13h00

Horaires de livraison par camion-citerne

**le lundi entre 5h30 et 24h00
du mardi au vendredi entre 0h00 et 24h00**

Les livraisons doivent être annoncées par écrit au plus tard à 8 h 00 le jeudi pour la semaine suivante.

Veillez convenir des heures de livraison avec l'UTV HA soit par e-mail, soit par fax, soit par téléphone :

E-mail : UTV_HA@k-plus-s.com

Téléphone : +49 6620 79-3055 ou -3155

Fax : +49 6620 79-3056

Les livraisons ne seront admises qu'après confirmation écrite de la date.

Livraison par camion :

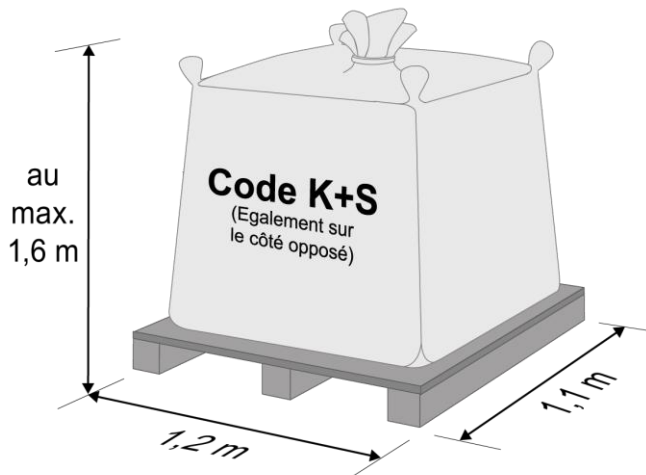
- Lors de la livraison par camion-citerne (citerne basculante), la pression de service de la citerne doit être réglée sur 2 bar maximum.
- Le camion et la citerne doivent être techniquement en bon état. (Remarque : l'air de déchargement est mis à disposition par l'UTV HA.
Le clapet limiteur de pression doit être adapté à la pression de service maximale et il doit être fonctionnel).
- Contrôles exigés : en cas de citernes pour produits dangereux conformément au GGVSEB (règlement allemand sur le transport des marchandises dangereuses sur route, rail et réseau de navigation intérieure), en cas de citernes pour produits non dangereux conformément à la directive Équipements sous pression. Les dates d'exécution ainsi que la pression de service maximale doivent être lisibles sur la plaque signalétique.
- Les déchets doivent pouvoir être transportés pneumatiquement sans agglomérations, morceaux, matériaux à arêtes vives, corps étrangers, en particulier des pièces métalliques ou similaires.
- La température maximale des déchets est de 80°C lors de la livraison en camion-citerne (température interne).
- Pour le déchargement, il faut que les citernes soient équipées de raccords Storz de type A et d'une répartition d'air installée de manière fixe.
- Tous les raccords Storz doivent être verrouillés par des colliers de serrage de sécurité.
- Les colliers de serrage de sécurité sont mis à disposition par l'exploitant de l'installation.
- Les citernes ne doivent pas comporter de verres de regard dans les convoyeurs.
- Il n'est pas possible de décharger des conteneurs maritimes ni des camions à fond mouvant.
- Les camions avec Big Bags sur palettes doivent pouvoir être déchargés sur le côté (camions avec ridelles rabattables sur le côté). Il faut sécuriser les points d'ancrage de façon qu'ils ne s'usent pas par frottement.

Les chauffeurs doivent disposer de connaissances de base de la langue allemande afin de pouvoir comprendre les consignes de sécurité. Les consignes de sécurité doivent être respectées. Disposer obligatoirement dans le véhicule d'un équipement de protection individuelle incluant des chaussures de protection, des lunettes de protection, un casque, un gilet haute visibilité, et les porter obligatoirement lors de l'accès dans l'enceinte du site. Il faut également avoir sur soi un masque et des gants et les porter au besoin.

Admission des déchets dans l'UTV Hattorf

- Lors de chaque livraison de déchets, un contrôle d'admission est effectué afin de vérifier la conformité et l'identification des déchets. Le contrôle prend env. 30 minutes. La durée du processus de déchargement dépend des propriétés des déchets. L'UTV n'assume aucune responsabilité quant au respect de cette indication de temps.
- Les déchets qui ne correspondent pas à la déclaration figurant dans le certificat d'acceptation ou dans la notification ainsi que dans les indications mentionnées dans les documents techniques peuvent être refusés.
- L'UTV n'assume aucune responsabilité pour tous dommages imputables par exemple à ce qui suit lors du déchargement :
 - Palettes / chargements mal chargés ou ayant glissé,
 - Palettes qui ne répondent pas aux conditions de l'UTV
- Des frais seront facturés pour toute livraison non conforme aux conditions d'acceptation.

Big Bags (IBC-F)



Les palettes et Big Bags doivent être intacts et propres à l'extérieur. Le Big Bag doit être fermé hermétiquement.

Type de Big Bag - 4 sangles de levage dans les coins - Forme du fond fermée (pas d'ouverture de fond) - Homologation prouvée pour une utilisation souterraine : antistatique, ne représentant aucun risque au niveau sanitaire pour l'industrie minière - Étanche à la poussière, par ex. avec joint d'étanchéité - Textile à deux couches le cas échéant - Les déterminations concernant le type de Big Bag ont lieu lors de la procédure d'acceptation / notification	Marquage - Inscription durable du « code K+S » sur le Big Bag (pas d'étiquettes) sur deux côtés opposés - Hauteur des caractères 10 cm minimum - De façon visible sur les côtés par lesquels le chariot élévateur charge - Marquage conformément au règlement allemand GefStoffV relatif aux substances dangereuses ainsi que, le cas échéant, selon l'ADR
Remplissage des Big Bags - Remplissage sans débord au-delà des dimensions de base des palettes - Uniquement pour produits en vrac sans éléments pointus, à bords coupants ou grossiers - Poids brut correspondant à l'homologation, sans dépasser cependant 1 500 kg maximum (le cas échéant décision au cas par cas après concertation préalable avec le site) - Hauteur totale: max. 1,60 m (Big Bag + palette + jupe de fermeture) - Le remplissage doit permettre d'obtenir une forme parallélépipédique stable et régulière et d'empiler les Big Bags	Palette - Longueur : 1,2 m, largeur : 1,1 m - Côté long de 1,2 m pouvant être pris en charge par le chariot élévateur - Plancher plein